

Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Bureau du 13 Mars 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 13 Mars 2023 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 7 Mars 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; MATIGOT Jean-Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MONDON Thierry ; MOUTAUD Christophe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Madame BOURDIER Sylvie donne pouvoir à Monsieur ROUGEOT Patrick
Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à Monsieur RIOT Philippe

Membres : 27
Présents : 14
Votants : 16

Délibération n° 2023-010

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution AULON

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune d'AULON propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune d'AULON :

Montant	Opérations
-8 661,82 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-220221-2052CI - Programme voirie 2022 - solde travaux DETR 2020 + déduction DETR 2021 + BOOST)- Annulée et remplacée, la commune a déjà perçu le BOOST
10 719,82 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-220221-2052CI - Programme voirie 2022 - solde travaux DETR 2020 + déduction DETR 2021-SANS LE BOOST Déjà perçu par la commune)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : **21 MARS 2023**

